

COMMISSION REGIONAL D'ARBITRAGE

Bonjour,

Une nouvelle saison va commencer, et il y a peu de changement.

Je vous rappelle que pour toutes les rencontres de Nationale, les arbitres doivent être non joueurs, licenciés et avoir le grade officiel. (AC, AR, AN ou AI). Vous devez mentionner sur le rapport destiné à la CFA le nom, le prénom et le N° de licence de chaque arbitre. Aucune partie ne doit être arbitrée par un non officiel. Au cas où cela se produirait, le mentionner sur la feuille de rapport. Un responsable de la CFA vérifiera la validité des grades.

Le principal changement concerne la feuille de rencontre en **Nationale uniquement**.

Le club n'envoie plus la feuille de rencontre sauf en cas de rencontre nulle ou si il ya un rapport du JA mentionné sur la feuille.

Dans tous les cas

La feuille JAUNE et la blanche reste au club recevant, la ROSE au club qui se déplace et la BLEUE au JA qui doit la conserver jusqu'à la fin de la phase.

Vous devez remplir le rapport destiné à la FFTT et le renvoyé soit par mail soit par courrier à l'adresse indiquée sur le rapport.

Vous devez de plus me retourner le volet de la convocation avec, la première fois, votre R.I.B pour que la ligue puisse vous faire le versement de votre indemnité.

Pour la Pré Nationale et la Régionale pas de changement vous devez m'envoyer la convocation avec le rapport.(il est important que j'ai les deux volets).N'oubliez pas également le RIB au premier envoie.

Votre règlement est assujetti au retour de cette convocation et du RIB à la première convocation.

N'oubliez pas que le Juge Arbitre est le garant du bon déroulement de la rencontre.

Bonne saison

Le responsable de la CRA

Nikita IONNIKOFF